



## SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE LA COURNEUVE

Le 7 septembre 2017

# ***Ensemble, faisons progresser le service public de l'enfance !***

Citoyennes, citoyens,  
Usagers du service public,  
Cher-e-s collègues,

Les animateurs et directeurs-adjoint du service Enfance réunis en Assemblée Générale jeudi 31 août ont exprimé leur mécontentement quant à l'application dans la précipitation de la nouvelle organisation décidée à la rentrée scolaire par la Municipalité.

En effet, la nouvelle organisation impose aux animateurs, au nom de la réduction des finances publiques et la gestion des absences, l'encadrement du temps d'accueil du matin sans prise en compte des contraintes personnelles et professionnelles des animateurs.

La nouvelle organisation impose aux directeurs-adjoint des centres de loisirs l'encadrement des groupes d'enfants pendant le goûter en cas d'absence des animateurs ! Ils auront également à charge un groupe d'enfants cumulé au pilotage des projets pendant la cantine ! Cela sera forcément au détriment de leur rôle d'encadrement d'équipe, de leur rôle formateur et de la relation aux familles.

**La Municipalité aurait pu proposer un groupe de travail à la CGT dès la rentrée scolaire pour associer les animateurs et établir un fonctionnement respectueux du bien-être au travail.**

Si les animateurs et animatrices ne se mobilisent pas maintenant, c'est la qualité de vie au travail qui se dégradera encore et encore une majorité de jeunes femmes qui vont en souffrir !

La Municipalité précise dans sa réponse à notre demande de rencontre qu'elle « *reviendra vers nous en début de semaine prochaine pour nous proposer une date* ». C'est bien trop tard pour acter un rendez-vous ! Les animateurs veulent une rencontre cette semaine, pas dans quinze jours ! Car, c'est dès lundi 4 septembre qu'ils ne veulent pas voir se dégrader leurs conditions de vie personnelle et professionnelle.

C'est la raison pour laquelle, par solidarité avec les personnels d'animation, la CGT a déposé en mairie un préavis le vendredi 1er septembre pour une journée de grève reconductible le jeudi 7 septembre 2017.

**La Municipalité avait légalement 5 jours francs pour proposer une rencontre. N'ayant pas choisi de négocier, en vérité, la Municipalité est pleinement responsable de la situation dégradée que vous subissez aujourd'hui. Pire, la demande de retrait du préavis, comme condition préalable pour recevoir les animateurs mercredi 6 septembre révèle que la Municipalité ne souhaitait pas emprunter « *les voies du dialogue* » alors qu'elle aurait pu le faire. La CGT a créé toute les conditions pour éviter les difficultés du maintien du service public et elle déplore que la Municipalité accuse la agents territoriaux d'en être responsable.**



### **LES ANIMATEURS DISENT :**

- **NON, à une organisation du temps de travail imposée par la hiérarchie !**
- **NON, à un accueil du matin imposé aux animateurs titulaires !!**  
**NON, à la dégradation des conditions de travail !!!**
- **NON, à l'encadrement des groupes d'enfants par les directeurs adjoints pour faire des économies !!!!**

### **LES ANIMATEURS ET LA CGT REVENDIQUENT :**

- **Une organisation respectueuse des conditions de vie et de travail (des horaires adaptés, un véritable aménagement du temps de travail)**
- **En cas de congés, un remplacement systématique des animateurs titulaires par des animateurs contractuels**
- **Un projet de service partagé et respectueux du métier professionnel d'animateur pour améliorer le service rendu à la population**

**Exigeons ensemble, un service public de qualité qui correspond à vos besoins, à l'intérêt de vos enfants et dans le respect des conditions de travail des animateurs.**